

Public :

- Toute personne impliquée ou chargée des questions de prévention, des risques professionnels et des RPS dans son entreprise ou son organisation.
- L'ensemble de nos formations est accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter pour plus de renseignements.

Objectifs :

- Découvrir le contexte réglementaire liés aux risques psychosociaux.
- Identifier les acteurs de la prévention du risque professionnel.
- Repérer les facteurs de risques psychosociaux.
- Initier une démarche de prévention des facteurs de risques psychosociaux.

Matériel pédagogique :

- Support de formation remis en fin de stage.

Pédagogie :

- Apports théoriques : projection du contenu et échanges avec les stagiaires.
- Évaluation : Tout au long de la formation, le participant est amené à remplir des « fiches de tâches » sous forme d'écrits, de QCM, de prise de parole.

Prérequis : Aucun.

Lieu – Date – Tarifs : Nous consulter.

Programme

La prévention des risques psychosociaux (RPS) s'inscrit dans une démarche globale de prévention des risques professionnels. Afin d'œuvrer efficacement pour prévenir ce risque spécifique, les entreprises et organismes publics se doivent de constituer un groupe actif avec les acteurs internes concernés comme les membres de la direction, du CSE ou certains salariés en charge de la prévention des risques.

Définition et contexte des risques psychosociaux :

- La psychologie du Travail : rôle et fonction.
- Présentation des risques psychosociaux : stress, violences et agressions, harcèlement.
- La réglementation, la législation et la jurisprudence en matière de RPS.
- Les obligations de l'employeur et de l'employé.
- Les acteurs de la prévention.

Le stress :

- Définition du stress selon Hans Selye.
- Définition du stress selon l'Agence Européenne pour la santé et la sécurité au travail (définition psychosociale).
- Les facteurs de stress.
- La gestion du stress.
- Le burn-out.
- Le stress post-traumatique

Les violences :

- Les violences internes et externes.
- Les violences physiques et psychologiques.
- Les situations à risques.
- La prévention des risques de violence.

Le harcèlement :

- La législation.
- Les typologies de harcèlement.
- Les facteurs de risque.
- Les moyens de prévention.

Les étapes d'une démarche de prévention collective :

- Les objectifs, la mission, les différentes étapes.
- Analyse des causes : les indicateurs et les moyens de détection.
- Le plan d'action : les ressources collectives, organisationnelles, relationnelles.

Devenir acteur de la prévention des RPS :

- Développer son « savoir-faire » et contribuer de façon efficace au développement de la prévention.
- Développer son « savoir-être » en renforçant ses capacités relationnelles.